



SAINT-YRIEIX-SOUS-AIXE

Mairie

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 02 MAI 2024

DIFFUSION PUBLIQUE

Présents :

➤ Gérard KAUWACHE	➤ Nathalie BEAUFILS-TÊTE
➤ Gérard BOUCHETEIL	➤ Gautier CAUBEL
➤ Isabelle GABAUD	➤ Marie AUFAURE
➤ Lionel FORESTIER	➤ Karelle MERCIER

Absents
excusés :

➤ Frédéric MECHIN pouvoir donné à Nathalie BEAUFIL
➤ Karelle MERCIER pouvoir donné à Gautier CAUBEL

Absents :

- Début de séance 18 h 30

1) Communication du Maire :

- Délibération sur la PPA (Prime Pouvoir d'Achat) : après discussion, le conseil décide à l'unanimité d'accorder la prime maximale (800€) aux agents municipaux au prorata du temps de travail de chacun.
- Consultation des entreprises : dans le cadre des prochains travaux de voirie situés à Erin, La Graulière et les Vergnes, 4 entreprises ont été sollicitées pour faire des devis avec une date butoir de fin de consultation fixée au 21 mai 2024 : Gery and Co, CMC-TP, SOPCZ et Etablissement Paillot.
Le choix de l'entreprise retenue sera à l'ordre du jour du prochain conseil.
- Bilan de la distribution de composteurs : 30 composteurs ont été remis à des habitants de la commune lors de la ½ journée de formation qui a eu lieu le samedi 6 avril de 10h à 12h. Cette opération devrait pouvoir se renouveler de façon périodique. Une information de la population sera faite le moment venu.
- Bilan formation So'vies : une formation de 8 personnes a eu lieu le samedi 20 avril pour apprendre l'utilisation d'un défibrillateur. Leurs coordonnées seront accessibles à l'intérieur de l'appareil de façon à pouvoir les contacter en cas de besoin (ex : incompréhension du fonctionnement de l'appareil)
- Réunion avec le Député : Stéphane DELAUTRETTE, Député de la Haute-Vienne a organisé une réunion de réflexion sur le projet de loi « Mourir dans la dignité ». Trois intervenants : une participante à la consultation citoyenne menée au niveau national, un bénévole associatif et un médecin en soins palliatifs ont exposé leur expérience et leur point de vue sur le sujet avant de répondre aux nombreuses questions posées par les participants.
- Inauguration de la déviation de la RD 2000 : cette déviation permet de contourner Aixe-Sur-Vienne et de limiter ainsi le trafic routier en centre-ville.

➤ Délibération Chaudière :

* choix des entreprises pour la modification du local chaufferie :

- Les Vidanges Limousines pour l'enlèvement de la cuve à fioul : 1 500.00 € TTC - 1 250.00 € HT
- 2 entreprises de maçonnerie ont été consultées pour la modification du local :
 - AIXE BATIMENTS : 18 976.27 € TTC - 15 813.56 € HT
 - SAS ANDRIEUX : 20 840.00 € TTC - 17 366.67 € HT
- 2 entreprises d'électricité ont été consultées :
 - EURL DEVEAUX Stéphane : 2 087.47 € TTC - 1 739.56 € HT
 - DREVEY Electricité : 2 425.24 € TTC - 2 021.03 € HT

Après étude des devis et après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal :

- **DECIDE** de retenir l'entreprise **Les Vidanges Limousines** pour l'enlèvement de la cuve à fioul,
- **DECIDE** de retenir **AIXE BATIMENTS** pour la modification du local de la chaufferie,
- **DECIDE** de retenir l'entreprise **EURL DEVEAUX Stéphane** pour l'électricité et diverses fournitures électriques du local chaufferie.

• Choix des entreprises pour la chaudière :

Après en avoir délibéré à 8 voix pour et 1 abstention, le conseil municipal :

- **DECIDE** de retenir l'entreprise **SOLEILHET**.
- **DECIDE** d'autoriser le maire à signer le devis d'un montant de 32 905.00 € HT - 39 486.00 € TTC

- Liste électorale : la commission de contrôle des listes électorales s'est réunie le 16 mai 2024.
- Fontaine cassée : Les experts des assurances seront sur place le 24 mai à 9h pour apprécier les dommages causés à la fontaine du bourg.

2) Communication du 1^{er} adjoint :

- Bilan concertation des ZAEnR : la consultation en mairie des ZAEnR retenues par le conseil municipal n'a pas connu un grand succès. Seul quelques habitants sont venus s'informer sur le sujet.

Les documents ont été transmis à la CCVV qui délibérera sur le sujet lors d'un prochain conseil communautaire et ensuite, la commune et ce avant la fin du mois de septembre.



SAINT-YRIEIX-SOUS-AIXE

Mairie

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 02 MAI 2024**

DIFFUSION PUBLIQUE

- Chemin de randonnée : M. le 1^{er} adjoint a rencontré le responsable des chemins de randonnées du Conseil Départemental afin de modifier le parcours actuel et de créer un 2^e chemin de randonnée.

Dossier à suivre.

3) Communication du 2^{ème} adjoint :

- Conseil d'école : le conseil d'école qui a eu lieu le 11 avril a confirmé le maintien de la semaine de 4 jours au niveau du rythme scolaire.

Informations communiquées :

- Installation de jouets sous le préau de la garderie d'enfants
- Remplacement du cuisinier absent
- Fin des travaux du parking extérieur.

4) Communication du 3^{ème} adjoint :

- M. le 3^e adjoint informe le conseil qu'il va convoquer prochainement le CCC (Comité Consultatif Communication) pour travailler sur le projet CIRCINO.

L'ordre du jour étant épuisé, et aucune prise de parole n'étant demandé, la séance est levée à 21h00.

- La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu le jeudi 13 juin 2024 à 18h30.

Le secrétaire, G. BOUCHETEIL



Le Maire, G. KA UWACHE